



## Audit du projet informatique clé «Mise en œuvre d'une nouvelle architecture de réseau pour la Confédération»

Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication

### L'essentiel en bref

---

Avec son programme de «Mise en œuvre d'une nouvelle architecture de réseau pour la Confédération» (en allemand «UNB»), l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) renforce l'acquisition de services de transmission de données auprès de fournisseurs externes et applique des mesures découlant de la stratégie informatique de la Confédération. En même temps, il remplace ses composants de réseau dans le cadre de la gestion du cycle de vie. Le programme lancé en 2014 regroupe différents projets en cours et devrait s'achever en 2019.

Sur les 138 millions de francs du crédit d'engagement octroyé, 32 millions sont prévus pour réaliser les projets et 94 millions afin de couvrir les charges d'exploitation. Les 12 millions de francs restants ne sont plus engagés. Le montant d'acquisitions envisagé, incluant plusieurs options, atteindra ■■■ millions de francs d'ici à 2026.

Sur le plan opérationnel, l'OFIT est parvenu à intégrer dans le programme UNB différents projets en cours portant sur le réseau. Grâce à cette façon de procéder, il réduit le plus possible les risques inhérents à la technique et à l'exploitation. L'application de processus commerciaux établis au sein de l'OFIT et le recours à des technologies connues y contribuent dans une large mesure. Dans l'ensemble, le pilotage et la conduite du programme sont efficaces. En vue d'assurer une conduite des projets encore plus étroite au niveau supérieur, l'OFIT devrait cependant affiner davantage les instruments de conduite du programme (p. ex. dans la planification). Il devrait en outre améliorer la continuité de la documentation (p. ex. sur l'architecture et la sécurité informatiques).

#### **La planification du programme tient trop peu compte des principaux objets de livraison**

Les projets ne se basent pas sur des analyses de performance de plans de structure appropriés, mais évaluent des valeurs globales. Dès lors, le programme UNB ne peut pas démontrer clairement comment les objets de livraison présentent des interdépendances temporelles et matérielles au cœur des projets, mais aussi entre eux. Sont notamment considérées comme critiques les procédures d'acquisition ou les études sur les nouvelles technologies.

L'OFIT devrait remanier la planification financière du programme UNB. En effet, la planification et le système de compte rendu n'offrent pas la transparence et la fiabilité requises par manque de vue d'ensemble. Il est d'autant plus probable que la gestion des risques n'aborde pas certains thèmes essentiels.

#### **Les insécurités juridiques retardent les acquisitions**

Des soumissionnaires ont fait recours dans le cadre de deux procédures d'acquisition, ce qui a causé d'importants retards dans les projets concernés, et d'autres ne sont pas à exclure. Des questions relatives aux compétences formelles de l'OFIT en matière de marchés publics sont encore ouvertes. Ce dernier devra clarifier ces points de droit avec l'Office fédéral des constructions et de la logistique.

#### **Texte original en allemand**